

Section 17, compte-rendu de la session d'automne 2024

La Section 17 s'est réunie du 14 au 18 octobre 2024 et ensuite le 4 décembre pour traiter les points suivants.

1. Examen des propositions de création de nouvelles unités
2. Examen des propositions de changement de direction d'unité
3. Évaluations d'écoles thématiques
4. Évaluations à mi-vague des chercheurs
5. Évaluations à vague des chercheurs suite à un avis différé
6. Examen des demandes de titularisation
7. Examen des demandes de promotion
8. Propositions pour les médailles de bronze et d'argent du CNRS
9. Échanges avec la direction de l'INSU
10. Élection d'un nouveau membre de rang A1

Récapitulatif des avis émis par la Section 17

Le tableau ci-joint récapitule les avis proposés (les régions grisées mentionnent le type d'avis qui ne peut pas être attribué, selon le type d'évaluation).

Type	Nbre de dossiers	Avis			Remarques
		Très favorable	Favorable	Autre	
Création d'unité	1		1		Nouvelle unité de service de l'Observatoire de Paris
Changement de direction	9		9		
Écoles thématiques	11	3	5	2 (pas d'avis) 1 (réservé)	Un avis réservé pour manque de représentativité hommes/femmes dans les comités d'organisation
Évaluations à mi-vague	15		15		
Évaluations suite à avis différé	2		2		
Titularisation	7		7		

Examen des demandes de promotion

Il existe pour certains échelons des différences très importantes entre les viviers d'hommes et de femmes promouvables, directement héritées de l'historique des recrutements et des promotions. Ainsi, malgré l'attention de la Section pour contrer les biais de genre, il peut exister des grades sans aucune promotion féminine, notamment du fait de l'absence de candidatures. Nous ne pouvons donc qu'inviter l'ensemble des chercheuses à se porter candidates aux promotions auxquelles elles peuvent prétendre au cours de leur carrière.

Le CNRS nous rappelle qu'il est souverain et peut s'affranchir des propositions d'avancement émanant de la Section, en ne promouvant pas des personnes proposées par la Section ou en promouvant des personnes n'apparaissant pas dans la liste proposée par la Section.

Promotion	Total candidatures	Candidatures classées
CRHC	17	11
HEB CRHC	2	1
DR1	24	7
DRCE1	18	8
DRCE2	2	2

Propositions pour les médailles de bronze et d'argent du CNRS

La communauté a été sollicitée pour suggérer des candidatures pour les médailles de bronze et d'argent du CNRS via un courrier aux présidentes et présidents de programme national et aux directrices et directeurs des unités relevant principalement de la Section 17. Nous continuons à encourager les unités et les programmes à proposer une candidate et un candidat pour la médaille de bronze, et de même pour la médaille d'argent.

Nous insistons sur le fait que les propositions de médailles doivent respecter le profil type visé par ces distinctions tel que défini par le CNRS. La médaille de bronze récompense les premiers travaux consacrant des chercheurs et chercheuses ou

enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs spécialistes de leur domaine, en se concentrant sur les contributions après leur prise de poste et sur une période au moins suffisante pour obtenir la titularisation. La médaille d'argent distingue des chercheurs et des chercheuses affirmés pour l'originalité, la qualité et l'importance de leurs travaux en milieu de carrière. Elle n'a pas vocation à récompenser une carrière qui s'achève. Un CV détaillé peut être utile au bon positionnement d'une candidature dans sa carrière de chercheuse ou chercheur.

Deux propositions de médaille d'argent et deux de bronze ont été soumises à l'INSU par la Section 17, sans classement.

Les médailles du CNRS se distinguent par leur caractère unique, qui implique une dimension d'exemplarité que le CNRS ne manque pas de mettre en avant lorsque sont célébrées les remises de médaille.

Échanges avec la direction de l'INSU

La Section 17 a échangé avec Nicolas Arnaud, directeur de l'INSU, et Martin Giard, directeur-adjoint scientifique A&A.

Prospective INSU A&A

Nicolas Arnaud a souligné l'importance de cette Prospective pour l'INSU et le CNRS et a remercié la Section 17, les directions de Programmes Nationaux et la communauté dans son ensemble pour le travail effectué.

Renouvellement du Comité National

Nicolas Arnaud est revenu sur l'évolution des Sections du Comité National de la Recherche Scientifique (CoNRS). Lors du renouvellement du CoNRS, c'est-à-dire à partir de la rentrée universitaire 2025, la Section 17 changera de numéro et d'intitulé : **elle deviendra la Section 19 "Astrophysique" en conservant le périmètre de toutes ses thématiques actuelles.** Dans le même temps, les mots clés de la future Section 19 ont été synthétisés pour en améliorer la lisibilité.

La direction de l'INSU et la Section 17 sont très favorables au renouvellement de la Commission InterDisciplinaire (CID) 55 "Sciences et données" qui a permis de construire dans plusieurs instituts une culture autour de ces thématiques. Pour l'astrophysique, cette CID permet de faire face aux défis posés par l'avènement de grandes infrastructures de recherche qui vont produire des données avec une complexité et des volumes inédits, des supercalculateurs exascale et de l'intelligence artificielle.

Concours 2025

Le nombre de postes était inconnu au moment de la session d'automne. Les arrêtés du 9 décembre 2024 ont confirmé le même nombre de postes que les années précédentes.

Suite aux recommandations du groupe de travail multi-instituts (INSU/INP/IN2P3) de la prospective INSU A&A, un processus de recrutements croisés sera mis en place pour les thématiques aux interfaces entre ces instituts. En 2025, un poste a été ouvert au concours pour un recrutement par l'INSU/Section 17 dans un laboratoire dont la tutelle CNRS principale est l'INP/Section 02 ("Théories physiques : méthodes, modèles et applications") sur toutes les thématiques astrophysiques à l'interface entre les deux sections. En miroir, un poste est ouvert pour le recrutement par l'INP/Section 02 dans un laboratoire dont la tutelle CNRS principale est l'INSU/Section 17 sur les thématiques de l'astrophysique et la cosmologie relativistes.

Dans le cadre des Chaires de professeur Junior (CPJ) ouvertes par le CNRS, une fiche de poste sur les thématiques scientifiques de l'Observatoire SKA a été proposée par la direction de l'INSU en concertation avec la Section 17 et la Section Astronomie du CNAP. L'ouverture de ce poste en 2025 reste à confirmer.

Promotions

Le nombre de postes disponibles pour les promotions n'était pas connu au moment de la session d'automne, mais le volume devrait être proche de celui des années précédentes. Nicolas Arnaud rappelle que pour les promotions DRCE2 il n'y a pas de quota par institut.

La Section 17 revient sur l'opportunité d'ouvrir une voie spécifique pour la promotion des collègues avec un statut RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé). Ce n'est pas encore prévu dans le cadrage du CNRS, mais cette possibilité est en discussion au sein de plusieurs de ses instances. Les Sections ont la responsabilité d'évaluer leurs collègues en situation de handicap, lesquels auront l'opportunité de fournir des éléments complémentaires dans leur formulaire de promotion (dans une zone visible par les personnes présidentes et correspondantes RQTH).

Élection d'un nouveau membre de la Section 17

Suite à la démission de Benoit Famaey, une position de rang A1 a été déclarée vacante. Deux candidatures ont été reçues par le CoNRS. François Pajot (DR CNRS à l'IRAP) a été élu par les membres de la Section 17 lors d'une réunion extraordinaire le 4 décembre 2024.